

# L'essentiel de la Matinale... du 10 juin 2011

Les déplacements quotidiens dépassent largement les limites de la région mulhousienne. La progression du TER 200, l'arrivée du TGV Rhin-Rhône confirmer qu'il est de plus en plus nécessaire d'aller au-delà du contour institutionnel de ce territoire pour que les habitants puissent trouver des conditions optimales pour se déplacer à une échelle régionale. A cet égard, la démarche de nos voisins Suisses et Allemands est exemplaire avec la coordination de l'offre des réseaux de transports en commun et la mise en place d'unions tarifaires sur de vastes territoires.

## Les ingrédients d'un déplacement réussi.

### ► Les nouvelles habitudes de déplacements.

Les enquêtes nationales transports déplacements montrent que les français réalisent moins de déplacements quotidiens, mais qu'ils y consacrent toujours le même «budget temps» : un peu moins d'une heure. En revanche, les distances parcourues chaque jour ont progressé.

### ► Des flux qui dépassent les limites de la région mulhousienne.

Près de 140 000 navettes domicile / travail sont réalisées au sein de la région mulhousienne : 20 % en sortie, 25 % en entrée et 55 % en cabotage (déplacements s'effectuant à l'intérieur du territoire). L'agglomération mulhousienne est donc un territoire à la croisée des enjeux de déplacements urbains, périurbains, du Sud Alsace et du territoire métropolitain.

### ► Suivant les territoires, on relève des modes de transports privilégiés qui ont leurs fonctionnements propres en termes d'offre, d'intermodalité, de tarification et d'information.

Pour réaliser les déplacements régionaux dans de bonnes conditions, il convient d'articuler, de coordonner, d'intégrer... les réseaux de transports, l'information des voyageurs, les tarifications et la billetterie. Malgré les efforts réalisés, les déplacements régionaux dans le sud Alsace ne sont pas toujours aisés à effectuer en transports collectifs (exemple : Guebwiller / Mulhouse, Ensisheim / Mulhouse etc.).

## Dépassons nos frontières !

### ► De nombreuses autorités organisatrices de transports.

En France et en Allemagne, la gestion des transports en commun est relativement similaire. En Suisse : les cantons sont les seules autorités compétentes.

### ► Une tarification complexe des transports collectifs en France.

Avec son mille-feuilles institutionnel, la France et donc le Sud Alsace présentent un système de tarification complexe propre à chaque mode. Seule exception, les agglomérations dont m2A, où avec le même titre de transport, on peut emprunter les réseaux Soléa, Tram-train et Autocar. En Allemagne et en Suisse, la tarification est simple car intégrée. Avec un même ticket, le voyageur peut emprunter la totalité de l'éventail de transport en commun (trains régionaux, bus, tramways, autocars) sur un périmètre géographique donné.

L'union tarifaire est la structure exploitant le système de tickets uniques. Elle assure aussi la répartition des recettes.

## Esquisses de pistes pour demain.

### ► Renforcer la gouvernance.

L'enjeu serait de partager une vision stratégique des transports / déplacements à l'échelle du Sud Alsace en lien avec nos voisins Suisses et Allemands. Cette démarche pourrait s'appuyer sur les structures en place : Conférence du Rhin Supérieur, coopération des 10 Autorités Organisatrices de Transport d'Alsace etc.

### ► Articuler, coordonner, intégrer, faciliter, prioriser.

L'objectif serait de construire une véritable stratégie de transports collectifs où les offres se complètent et s'articulent entre elles. Une véritable armature de pôles d'échanges pourrait être organisée.

### ► Faciliter l'accès au transport public.

Le but serait de simplifier l'information des voyageurs et la tarification : information intégrée dans les fiches horaires, union tarifaire, tarification combinée etc.. Une étape a été franchie en 2010 avec le site internet Via Alsace qui regroupe les horaires et les tarifs des 10 autorités organisatrices d'Alsace.



## Pour compléter le propos

L'intervention de **M. Thomas SELZ (Responsable de Coopération transfrontalière au Syndicat de transport de la Région de Freiburg-im-Breisgau ZRF)** a apporté un éclairage complémentaire.

La mise en place progressive de l'intégration tarifaire et de l'articulation des transports collectifs à Fribourg depuis les années 1980 a été exposée. Autrement dit : comment la région de Fribourg a su mettre en place une politique globale d'intégration des transports et de tarifs à l'échelle d'un grand territoire ?

Pour en savoir plus :  
<http://www.rvf.de>

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

L'"essentiel" qui vous est proposé ici a été rédigé par : [stephane.dreyer@aurm.org](mailto:stephane.dreyer@aurm.org)

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, contacter [cecile.lehr-coquet@aurm.org](mailto:cecile.lehr-coquet@aurm.org) ou connectez-vous sur notre site internet : [www.aurm.org](http://www.aurm.org) : rubrique "matinales".

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.